

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'UFR STAPS Séance 23 juin 2022

M. Lionel CROGNIER, directeur de l'UFR STAPS ouvre la séance à 18h00
Catherine Lhuillier est désignée secrétaire de séance.

Présents avec voix délibérative:

- | | |
|--|--------------------------------------|
| - BAVEREL Elise | LAPLACE Pascale |
| - BOUCHE Alain | LEPERS Romuald |
| - BRETIN-MAFFIULETTI Karen (via Teams) | MARTIN Alain (à distance via Teams) |
| - BRUCHON Florence | PAPAXANTHIS Charalambos |
| - CAMPO Mickaël | QUATREPOINT Gérard |
| - DELEY Gaëlle | ROZOY Charles (à distance via Teams) |
| - DUPONT William (via Teams) | TISON Lucile |
| - JACQUET Alexandra | WAKRIM Florence |

Absents excusés ayant donné procuration :

- POZZO Thierry – procuration donnée à Charalambos PAPAXANTHIS
- ASSADI Marianne – procuration donnée à Florence BRUCHON
- GAVEAU Jérémie – procuration donnée à Gaëlle DELEY
- JOUFFROY Alexis – procuration donnée à Lucile TISON
- RENIER Jean-Jacques – procuration donnée à Gérard QUATREPOINT

Absents :

- | | |
|-----------------------|------------------|
| - BOUCHET Patrick | GULLIEN Carole |
| - MOUREY France | JOBARD Nina |
| - LECA Raphaël | PIAN Jean-Yves |
| - LELIEVRE Stéphane | PINTO Jérémy |
| - BEAUJOIN Laure | TOMASELLI Claire |
| - MARTIN Gabriel | LIEMANS Hervé |
| - WADE Cheikh-Tidiane | NICOLAS Michel |

Invitées présentes :

- DUTHU Lucie
- LHUILLIER Catherine (R.A. UFR)

Sur 35 membres du conseil avec voix délibérative : 16 présents (dont 4 à distance) + 5 absents ayant donné procuration, soit un total de 21 votants.

POINT 1 : Approbation du PV de la séance du 4 mai 2022

➡ PV de la séance du conseil du 04 mai 2022 approuvé à l'unanimité

POINT 2 : Informations générales données par le directeur de l'UFR

- **Retour sur le Dialogue Objectifs Moyens (DOM) du 22 juin :**
 - Lionel Crognier relate le rendez-vous des DOM (dialogue objectifs-moyens) de la veille avec une partie de l'équipe de gouvernance et des services centraux.

Des documents préparatoires à la rencontre avaient été déposés sous NUXEO ; ils ont été relus et explicités. Lionel Crognier a appuyé la démonstration que les ressources propres de l'UFR (générées principalement par le développement de la formation continue et par alternance dont l'apprentissage) poursuivent leur ascension ; en n-2, on était globalement à 500 000 € de moyens dégagés, on est à présent à 900 000 €. Cette hausse était un des arguments pour convaincre de la capacité de l'UFR à financer durablement les contrats d'Elise Bavarel, Xanthi Papaxanthis et Tania Baru dont la transformation des CDD en CDI a été demandée. Les demandes de l'UFR et des laboratoires (RH, moyens) ont été exposées sans que la gouvernance ne puisse à ce stade faire de feedback final précis. Ce dernier se fera à l'issue du séminaire de la gouvernance de juillet.

- Lucie Duthu (SEFCA) intervient pour préciser que le prolongement des aides de l'Etat aux entreprises qui recrutent des apprentis étaient reconduites jusqu'au 31/12/2022. Cette date permettra donc de bénéficier aux dossiers qui seront signés pour l'année 2022-23. Les contrats en alternance pourront être signés jusqu'à 3 mois après le début de la session de formation.
- Lionel Crognier fait constat que les effectifs des stagiaires de la formation continue et par alternance et le nombre des apprentis ne cessent d'augmenter (de 20 à 140 en 4 ans). Leur suivi en scolarité, leur accompagnement et le tutorat nécessiteraient le recrutement d'un personnel.

Les sujets évoqués lors du DOM :

Pour la projection de la charge d'enseignement 2022-23 : Le complément de financement d'heures en augmentation sur la licence APAS en raison d'une hausse d'effectifs semble avoir été accepté. La demande de moyens supplémentaires pour la transformation des heures TP d'anglais en heures TD est également faite.

RH enseignants : ont été abordés les congés maladies de quelques enseignants, le poste que l'on ne peut pourvoir car toujours à disposition d'un l'enseignant-chercheur qui est en détachement, les départs des personnels en retraite, les mutations (P. Rozoy). On est en attente de réponse pour une demande de 5 contractuels pour pallier les vacances de postes. Par ailleurs, deux postes universitaires (PU) sont demandés (retraites F. Mourey et T. Pozzo) avec une date de publication à repreciser.

RH BIATSS : Parmi les principales demandes : « CDIation » à échéance de 6 ans de CDD, de 3 agents financés sur ressources propres ; reconduction des CDD pour l'année 2022-23 et affectation d'un titulaire par voie de mutation interne.

En résumé, les DOM sont conformes aux précédentes années : il faudra attendre les décisions qui seront prises en séminaire, prévu début juillet.

- **Certification en anglais :**

La nouvelle obligation de passer une certification en langue anglaise pour tous les étudiants de licence (sans obligation de l'obtenir) a donné de vraies « sueurs froides » à Florence Bruchon.

Suite au « fiasco » de la mise en œuvre technique de cette obligation, réforme décidée de façon précipitée et mal préparée et malgré l'énorme investissement des enseignants référents, le Conseil d'Etat a annulé le décret et l'arrêté du 3 avril 2020.

L'obligation de passer la certification demeure, cependant, pour les étudiants de LP.

- Lionel Crognier remercie Florence Bruchon pour tous les efforts effectués et le temps consacré pour essayer, vaille que vaille, à connecter les étudiants à l'application sur laquelle ils devaient passer l'examen.
- Florence Bruchon confirme que la réforme n'était pas préparée et que les moyens n'avaient pas été dégagés pour que le dispositif fonctionne. Elle rappelle également le grand débat suscité par ce sujet, notamment sur la place des langues dans l'enseignement supérieur et sur

la domination de la langue anglaise sur les autres langues. Passer une certification en anglais ne ferait pas, par ailleurs, monter le niveau d'anglais des étudiants français, niveau qui n'est pas très bon par comparaison à celui de nos voisins européens.

- Lucille Tison exprime l'idée qu'il n'y a pas beaucoup d'heures d'anglais en licence, ce qui explique peut-être en partie leur niveau.
- Florence Bruchon rappelle qu'il existe un centre de langues pour tous à l'université, mais qu'il n'est pas très fréquenté par les étudiants alors que des étudiants natifs sont recrutés comme « lecteurs » pour les accompagner, parler en langue étrangère avec eux, lire et partager des vidéos ...
- Lionel Crognier évoque aussi Forthem qui commence à bien se déployer et du petit succès du projet : 3 étudiants en « management » sur un effectif de 45, sont partis au 1^{er} semestre à l'étranger mais il faut que les maquettes des formations s'y prêtent, donc que cela ait été prévu en amont. C'est aux RP d'offrir des opportunités de séjour à l'étranger des étudiants en le prévoyant dans les maquettes. Forthem est un dispositif qui ouvre des possibles et que l'on est invité à mieux connaître et faire connaître.

● Point HCERES (vague C)-auto-évaluation et accréditation

Lionel Crognier annonce que les dossiers pour l'auto-évaluation ont été déposés comme prévus dans l'application dédiée (NUXEO) et dans le calendrier fixé.

Il rappelle que la Gouvernance de l'uB a acté « notre séparation » d'un commun accord, avec Besançon sur les formations dites « co-portées ». Le partenariat était inopérant et l'accord était unanime pour y mettre un terme.

François Weckerlé a animé en juin beaucoup de réunions avec les enseignants et s'est investi dans la sensibilisation des collègues à la nécessité de monter les formations en blocs de compétences. Un premier projet des nouvelles maquettes devra être présenté en mars 2023, projet qui devra respecter les consignes et le cadre budgétaire qui seront prochainement précisés par la gouvernance mais nous savons déjà qu'il faudra à minima présenter une offre de formation à coût constant.

La nouvelle offre de formation sera mise en œuvre à la rentrée universitaire 2024.

Nous aurons près de 6 mois de travail entre septembre 2023 et mars 2024 pour finaliser la NOF.

● Informations diverses

- Une enquête QVT a été adressée à tous les personnels par mail. Cette enquête est diligentée par Edith Sales-Vuillemin, VP et chargée QVT. A l'UFR STAPS, on veille à la qualité de vie au travail et Lionel Crognier indique qu'il n'hésite pas faire quelques rappels lorsque des tensions relationnelles, comme il y a pu en avoir en fin d'année universitaire dernière et qui amènent des dérapages verbaux.
- L'OVE (observatoire de la vie étudiante) par l'intermédiaire de Claire Michot, suite à des réunions de travail sur le sujet de savoir répondre à la question « Que deviennent nos étudiants ? » met en place un nouveau dispositif de suivi de cohortes. Tous les diplômés sont concernés : Licences, LP, DEUST, BUT, Masters. Les composantes seront guidées par des questionnaires nationaux mais comme ils ne sont pas tous annuels, l'OVE montera des questionnaires locaux, l'année où les questionnaires nationaux feront défaut. Nous pourrons ainsi faire un suivi méthodique et constant et pas seulement tous les 4 ans au moment des « auto-évaluations... »
- Les travaux de maintenance et de rénovation à STAPS : ils se poursuivent et beaucoup de travaux sont réalisés ou en cours comme la rénovation de la salle des doctorants au PSYDREPI, la transformation de la salle 100 en studio d'enregistrement... Ils sont portés par le pôle patrimoine qui en finance une grande partie mais qui nous apporte surtout les compétences

techniques et l'expertise des différents corps de métier impliqués. Cédric Blondeau pilote ce dossier dans la composante. Il est ici remercié.

Sont inscrits au budget de l'université près de 403 000 € pour la rénovation des huisseries des locaux STAPS. Ces travaux entrent dans le plan de rénovation énergétique et permettent de faire un lien avec l'animation des ateliers de la « Fresque des climats » effectuée par Pierre Clos, un thésard très mobilisé sur le sujet de « l'urgence climatique ». Lionel Crognier profite de l'occasion pour rappeler que le 24/06, Pierre Clos animera une réunion « Teams » à laquelle tous sont conviés.

L.Crognier regrette d'avoir un jour sur deux, à éteindre en fin de journée, le vidéoprojecteur de la salle R16, laissé allumé par le dernier utilisateur. Il exprime également le sentiment que « nous sommes en retard » pour la prise de conscience et pour les actions à mener.

POINT 3 : MODIFICATION DE FICHES FILIERES

Les modifications de deux fiches filières sont soumises à l'avis du conseil avant examen par la commission de la pédagogie :

- L1 : remplacer les cours d'anglais actuellement affichés en TP par des cours d'anglais dispensés en TD sans modification du nombre d'heures. Cette demande fait suite à un échange lors du dernier conseil d'UFR. Elle générera un léger surcoût en terme de charge d'enseignement. Lionel Crognier s'interroge sur les conséquences d'un refus de financement complémentaire de la part de la gouvernance. C. Lhuillier propose de le financer sur ressources propres en attendant la NOF.
- L3 « management du sport » : modification des libellés des disciplines (EC) des UE62, UE 64 et UE65. Au lieu de prévoir des événements précis, qui ne pourront peut-être pas être organisés (par exemple, lors de la période COVID), il apparaît souhaitable de ne plus désigner précisément les événements dans lesquels les étudiants devront s'impliquer dans le cadre pédagogique de leur formation.

➡ **Les modifications des 2 fiches filières sont approuvées à l'unanimité**

POINT 4 : NOUVEAU DIPLÔME UNIVERSITAIRE : Optimisation de la Haute Performance Collective-préparation mentale et management d'équipe (OHPco)

Lionel Crognier rappelle que l'UFR STAPS propose déjà 5 DU. Il s'agit donc d'en ouvrir un 6^{ème} porté par Mickaël CAMPO, responsable pédagogique et avec en appui administratif Lucie DUTHU chargée d'ingénierie au SEFCA et Elise BAVEREL chargée de communication à STAPS.

L.Crognier donne la parole à M.Campo qui à l'appui d'un powerpoint présente le projet de DU qui s'inscrit dans un contexte particulier :

* Constat fait de demandes réitérées et identifiées d'une telle formation

* La préparation des JO 2024 et l'appel à projets avec un financement de 12 millions d'euros ; 6 projets ont été lauréats dont celui de la Performance collective qui décroche 1.2 M d'euros. Y sont impliqués 5 laboratoires de recherche dont le 2 laboratoires de STAPS ainsi que l'ENSAM de Chalon, le CEA à Paris et un laboratoire STAPS de l'université de Rouen.

Le projet implique un engagement de transfert dans les fédérations, engagement qui sera évalué. Les enjeux sont importants, bien sûr les JO 2024 et un transfert de 5M d'euros sur les fédérations avec des conditions et critères précis. **Le DU proposé, a pour objectif de répondre à l'obligation de retour qui doit être fait aux fédérations.**

- Mick el CAMPO remercie les coll gues qui ont contribu  au montage du projet : Fran ois OUSSET, Laurent JAILLET et Lucie DUTHU (sefca) pour la construction de la maquette et de la fiche fili re notamment, Elise BAVEREL pour la cr ation des outils de communication. Cette derni re a mis en  uvre toutes ses comp tences pour bien d marquer sur le terrain de la concurrence, le DU OHPco des autres DU existants et des formations des f d rations.

Les documents, fiche fili re et maquette ont  t  mis   disposition des membres du conseil. M.Campo attire l'attention sur le nombre d'heures cons quents de la maquette : 315 h. Il faut « assurer » vis- -vis des f d rations avec un dipl me de qualit  et une formation consistante. La plaquette de communication d cline le DU en 20 comp tences   acqu rir.

- Lucie Duthu explique au conseil avec quelle c l rit  le dipl me a  t  mont . Le temps moyen d'un an g n ralement n cessaire pour un tel exercice a  t  r duit   un mois tr s dense en implications de toute une  quipe.
 - Si les candidats sont suffisants (14 pour  quilibrer le budget), la 1 re session pourrait ouvrir en novembre 2022. Sinon, elle sera report e en 2023.
 - Le tarif propos  est de 3 600   la formation plus les droits d'inscription   l'uB
 - Profils des candidats attendus : niveau VI (bac+3)
 - Pour une p riode transitoire, pour faciliter la gestion des candidatures, une seule adresse g n rique de contact est communiqu e, c' st celle du SEFCA.

La cr ation de ce nouveau DU va g n rer des activit s compl mentaires en scolarit  (c t  STAPS, mod lisation, suivi scolarit ) c t  SEFCA (Sylvie Gilbert aura   g rer les candidatures et la contractualisation des formations).

- Lionel Crognier conclut en f licitant l' quipe pour le travail et la pr sentation, exprime sa satisfaction de voir un DU qui trouve appui sur la recherche. Il fait le constat que STAPS proposera d s lors 2 dipl mes universitaires sur des aspects « mentaux », l'OHPco et le DU « coaching et performance mentale ». Mais ces 2 DU ne se font aucune concurrence.

Une demande d'enregistrement du DU au RNCP sera ult rieurement effectu e pour que le dipl me puisse  tre inscrit   l'offre CPF.

L. Crognier fait l'observation que l'offre de formation de l'UFR STAPS poursuit son d veloppement : derni rement ouverture du DEUST option football, transfert de la LP GPSAC du Creusot sur Dijon et ouverture de la licence dispens e   Ath nes   un site satellite (sujet de la convention qui va  tre pr sent e au vote du pr sent Conseil).

Lionel CROGNIER souhaite « bonne chance » au nouveau DU et le soumet au vote du Conseil.

 **Le D.U. OHPco est approuv    l'unanimit **

POINT 5 : CONVENTIONS

3 conventions sont soumises pour avis au Conseil d'UFR :

- Convention de partenariat entre l'UFR STAPS de l'uB et la ligue de basket-ball de Bourgogne Franche-Comt  pour l'ann e universitaire 2022-23
- Convention pour la mise en  uvre d'un programme de formation d localis e en Gr ce (renouvellement de la pr c dente convention arriv e   terme) ; convention avec le City Unity College d'Ath nes pour les 4 ann es universitaires   venir

- Convention de partenariat entre le lycée des métiers François Mitterrand de Château Chinon, le Parc Naturel Régional du Morvan et l'UFR STAPS conclue pour les 3 années universitaires à venir

La convention avec le City Unity College fait l'objet d'une présentation par Charambolos PAPAXANTHIS : la convention précédente arrive à terme, il est nécessaire de formaliser la poursuite du projet par la conclusion d'un nouveau contrat qui reprend dans l'ensemble les mêmes conditions et modalités de fonctionnement de la licence STAPS à Athènes telles que déterminées dans la convention précédente.

La convention est proposée pour une durée de 4 ans.

Elle apporte les nouveautés suivantes :

- Des échanges d'étudiants français et grecs sur les 2 sites (Dijon et Athènes)
- L'extension géographique de la formation à Patras, ville satellite du siège social du CUC à Athènes : C.Papaxanthis s'est assuré en se rendant sur place que les installations étaient adaptées, un responsable pédagogique sur Patras sera désigné. Un effectif d'environ 30 étudiants y est attendu.

➡ **Les 3 conventions sont approuvées à l'unanimité**

POINT 6 : ADHESIONS

2 adhésions sont proposées au vote du Conseil :

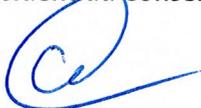
- Abonnement à la Centrale des Cas et de Medias Pédagogique (CCMP) : 680 €
- Adhésion au Centre International de Séjour (Val Cenis) pour bénéficier d'une baisse de tarifs sur les réservations de séjour de ski des étudiants : 45 €

➡ **Les 2 adhésions sont approuvées à l'unanimité**

Lionel Crognier remercie les membres présents de leur participation et lève la séance. Il est 20h00.

Fait à Dijon, le 13 octobre 2022

Le Président du Conseil



Lionel CROGNIER

La secrétaire de séance



Catherine LHUILLIER